Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 7

Artikel: Charade
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194136

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'on lo rapportâvè dâo bou, et l'arâi faillu oûrè lè recaffâiès dè cllião que lo portâvont.

L'ein rizont adé.

Lettre d'une abonnée.

....., 11 février 1894.

Monsieur le rédacteur,

J'approuve entièrement la réponse de Mme Desbois, au sujet du sommeil de la femme. Un sommeil ne peut être réparateur s'il est contraint; et pour dormir d'un œil il faudrait être un Argus.

Quoi de plus délicieux que de se *recoquiller* dans son lit en forme d'escargot, lorsque vous éprouvez une sensation de froid et que vous avez les pieds glacés.

Oui, on tourne le dos, en apparence, aux vicissitudes de la vie, et parfois l'on est aussi bien aise de le tourner à un mauvais coucheur.

Je lisais l'autre jour dans un journal allemand ces singuliers conseils : « Les dames soucieuses de conserver leur beauté, d'éloigner les rides et les horribles pattes d'oie, ne doivent ni pleurer ni rire, ni se fâcher, et ne point toucher leur visage avec de l'eau froide et du savon. »

Pour ce qui me concerne, le conseil de ne jamais pleurer me conviendrait parfaitement; mais quant à me priver de rire, j'aime bien trop faire de ces bonnes *pouffées*, qui rappellent l'ancien temps où l'on se poussait du coude en s'appuyant sur les bancs de l'école.

Ne jamais se fâcher!... Je suis trop peu Allemande pour ne pas être soupe au lait! Cependant, chères compatriotes, je puis vous donner ici un bon conseil, et facile à suivre. Hélas! c'est le seul héritage que m'ait laissé ma grand'mère, héritage qui aurait certes pu me rapporter gros si j'avais eu l'esprit d'un Victor Vaissier, lequel nous accable de ses réclames et poésies à la *rose du Congo*. Mais que voulez-vous, je ne suis qu'une Vaudoise, — une Vaudoise pur sang, par exemple, et fière de mon pays.

Mais revenons à nos moutons.

Mesdames, votre peau est-elle sèche, rugueuse? Après vous être lavées, frottez-la légèrement avec de la pommade de concombre (le soir, bien entendu); et le matin, lavez-vous comme à l'ordinaire.

Votre peau est-elle, au contraire, grasse, sujette à la transpiration, évitez toute pommade et mélangez à votre eau quelques gouttes de benjoin et d'eau de Cologne ou de roses.

Ayez toujours soin de ne servir que des serviettes souples et de ne pas aller à l'air immédiatement après vous être lavées.

Evitez un froid âpre et la bise. Si vous ne pouvez faire autrement, garantissez-vous par une gracieuse voilette.

Ne craignez pas les bains fréquents, ni le lavage à froid, été comme hiver, du dos et de la poitrine, en employant pour cela des serviettes très rêches, cette fois, et frottez vigoureusement, sans craindre de rougir la peau.

Une fidèle abonnée du « Conteur ».

La reine des reines.

Chacun sait qu'à la Mi-Carême, les blanchisseuses des différents lavoirs de Paris célèbrent leur fête traditionnelle et élisent leur reine, c'est-à-dire la plus belle entre toutes, celle qui occupera la place d'honneur dans le cortège.

Voici comment on procède à ce choix.

Chaque lavoir choisit provisoirement sa reine, qui est déléguée auprès du comité d'organisation. Et ce sont ces déléguées, ou candidates, qui nomment, au scrutin secret, la *reine des reines*.

Cette année, 37 candidates se sont présentées. Au fur et à mesure de leur arrivée, il fut procédé à leur inscription Placées ensuite sur deux rangs, en vis-à-vis, elles furent successivement appelées par leur nom, et chacune fit un petit tour de promenade d'un bout de la salle à l'autre devant la commission, saluant timidement, gauchement, ou cavalièrement, suivant sa nature; puis retournait à sa place. Cela pour leur permettre de se reconnaître, de s'apprécier et de voter en connaissance de cause.

Elles procédèrent ensuite à l'élection de la plus belle. Chose curieuse, mais bien naturelle après tout, un très grand nombre inscrivirent leur propre nom sur leur bulletin. De sorte que chacune de celles-ci était sûre de recueillir au moins un suffrage. De ce fait, les reines les plus jolies n'obtinrent qu'un très petit nombre de voix.

Au troisième tour de scrutin, Mlle Marie Bonhomme a été élue par 12 suffrages. Rougissante de plaisir, elle a reçu un baiser du président du comité de la réunion; puis le président du comité de la cavalcade des étudiants, M. Emile Merwart, s'est aussitôt levé et, le béret sur l'oreille, a fort galamment salué au nom de ses camarades Mlle Bonhomme du titre de « Majesté »; en même temps, il lui mettait au doigt une bague ornée de perles fines; il a ensuite embrassé Sa Majesté snr les deux joues. Ça a été comme un signal; tous les représentants du sexe laid, pendant qu'on criait : « Vive la Reine! vivent les étudiants! », ont à leur tour présenté leur hommage.

Mlle Marie Bonhomme est âgée de dix-neuf ans. Fille du propriétaire du lavoir Jouye-Rouve, situé au no 15 de la rue du même nom.

En plus d'une belle toilette blanche pour le jour de la fête et de la toilette de ville pour le lendemain, la reine reçoit ordinairement des cadeaux. Il y a deux ans, Mme Carnot lui avait envoyé un fort beau collier de perles.

Réponse à notre dernier problème : Il y avait 3 personnes au départ.— Nous regrettons, vu le manque de place, de ne pouvoir publier les noms des 65 abonnés qui ont répondu juste. — La prime est échue à M. C. Sandoz, à St-Imier.

* * *

Charade.

L'un frappe, plaît, séduit par son éclat trompeur;
L'autre offre de nos jours la passagère image.
Joueurs infortunés, un seul coup du *premier*
Vous ôte du *second* les riantes images;
Et bientôt le destin qui se plaît aux ravages,
Contre vous acharné, vous jette dans *l'entier*.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir, à 8 heures, que le **Corps de musique d'harmonie** donne son grand concert, sous la direction de M. B. van Perck, professeur à l'*Harmonie nautique*, de Genève. Cette société, dont chacun a pu constater les remarquables progrès, a eu la bonne fortune d'obtenir, pour ce concert, dont le programme est des mieux compris, le gracieux concours de Mme Bonade, professeur de chant à Genève; de Mlle M. Delisle, professeur de piano à Genève; de M. le professeur Rehberg et de M. Alfred Pochon, violoniste de Genève. Nous ne saurions trop recommander ce concert dont le succès sera un nouvel encouragement pour nos vaillants amateurs.

THÉATRE. — Dimanche, 18 février 1894, le grand succès populaire:

LE BOSSU

drame en 5 actes et 10 tableaux.

Jeudi, 22 février, au bénéfice de Mme Nantier, grand premier rôle: *Le Passant. L'Abbé Constantin.*

* * *

La *Société de l'Orchestre* donnnera vendredi, 23 février, son cinquième concert d'abonnement, avec le concours de M. *Joh. Messchaert*, baryton.

L. Monnet.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70, — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 109 52. De Serbie 3 % à fr. 78,—. — Bari, à fr. 55,75. — Barletta, à fr. 44,40. — Milan 1861, à 35,40. — Milan 1866, à fr. 10,50. — Venise, à fr. 24,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,80. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,40. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,—. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, *Ancienne maison J. Guilloud*, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.